



CFDD INFO

Bulletin d'information du Conseil Fédéral du Développement Durable

Juillet 2010 – nr 46

Contenu

1. [Avis au nouveau gouvernement sur une politique de développement durable](#)
 2. [Avis loi climat](#)
 3. [Prix développement durable pour la presse - CFDD](#)
 4. [Amélioration du site web](#)
 5. [Actuellement au Conseil](#)
-

1. Avis au nouveau gouvernement sur une politique de développement durable

Dans cette période de négociations après les élections, le CFDD formule quelques points importants à l'attention du futur gouvernement fédéral, concernant la politique générale de développement durable. Le conseil pointe à cet effet la « gouvernance » et les aspects institutionnels. Pour des recommandations portant sur le fond, le CFDD renvoie aux avis formulés lors de la précédente législature.

Le CFDD constate que nous sommes aujourd'hui confrontés à de multiples crises, souvent liées : la problématique financière et économique, accompagnée par le chômage et l'évolution récente des déficits budgétaires, mais également la crise du climat, de la pauvreté, de l'énergie, de la biodiversité, de la rareté des ressources. Pour répondre à ces crises, une politique du « business as usual » ne suffira pas : il nous faut une politique de transition pour garantir l'emploi, aborder les conséquences du changement climatique, faire front à la problématique du vieillissement ... Cette politique doit contenir une approche intégrée des différentes crises mentionnées, au niveau national, mais également aux niveaux européen et mondial, dans laquelle des mesures à court terme sont intégrées dans la vision à long terme d'une société garantissant la prospérité et le bien-être pour tous, sans dépasser la capacité d'absorption de notre planète.

Malheureusement, une telle vision de développement durable a trop rarement été le point de départ de la politique fédérale au cours des dernières années. Le développement durable n'est pas encore la priorité de l'ensemble du gouvernement, il n'a pas d'influence sur la politique « mainstream » et ne constitue pas le thème transversal dans les différents domaines politiques. Le concept est *de facto* quasi exclusivement et effectivement utilisé et concrétisé par le ministre ou le secrétaire d'état compétent.

Pourtant, notre pays dispose d'un cadre d'institutions et de processus (rapports, plans) dans le domaine du développement durable, créé par la loi de 1997. Toutefois, force est de constater que ce cadre ne génère pour l'instant qu'une faible plus-value. En conséquence, le CFDD demande au nouveau gouvernement une évaluation approfondie et participative de la manière dont le cadre du développement durable est utilisé dans notre pays et de la mise en œuvre médiocre des procédures et des actions qui en découlent. Le parcours du troisième plan fédéral de développement durable est une triste illustration de ce dernier point : bien que l'avant-projet ait déjà été soumis au printemps 2008 à la population et à la société civile, le plan n'a jamais été approuvé par le gouvernement.

Le développement durable doit constituer le fil rouge du prochain accord de gouvernement, et chaque ministre aura ensuite pour tâche de traduire cette vision dans sa note de politique générale pour son domaine spécifique, en prêtant attention à l'impact des décisions sur d'autres domaines. Il relève de la responsabilité du premier ministre de veiller à cette approche transversale, et en conséquence, le CFDD est d'avis qu'il serait bon que le développement durable figure parmi les compétences du

premier ministre dans le gouvernement, lequel est responsable de la politique dans son ensemble. L'évaluation de l'incidence des décisions sur le développement durable (EIDDD) peut s'avérer un instrument utile si l'on veut favoriser une approche intégrée au niveau gouvernemental. Les gouvernements précédents ont franchi une première étape en introduisant le test EIDDD pour certaines décisions prises au sein du Conseil des Ministres, mais en pratique, peu a été réalisé jusqu'à présent. Maintenant que l'EIDDD est dorénavant légalement ancrée dans la politique par la récente révision de la loi de 1997, le gouvernement doit s'engager à exécuter la procédure de l'EIDDD de manière appropriée et à intégrer de manière sérieuse et transparente les conclusions de l'EIDDD dans la politique..

Cet avis a été approuvé lors de l'Assemblée Générale du CFDD du 25 juin dernier. Cliquez ici pour le texte complet de l'avis:

http://www.frdp-cfdd.be/DOC/pub/ad_av/2010/2010a06f.pdf

[Retour au contenu](#)



AG du 25 juin 2010

2. Avis loi climat

Le CFDD a reçu une demande d'avis du Ministre Magnette portant sur un avant-projet de loi relatif à la coordination de la politique fédérale pour la lutte contre les changements climatiques (en abrégé loi fédérale climat). Cette loi a pour objet de mettre en place une vision à long terme (horizon 2050) et un cadre clair de coordination pour la politique fédérale de lutte contre les changements climatiques.

Le CFDD soutient ces objectifs, mais n'a pas trouvé de consensus sur la définition des objectifs de réduction des émissions à l'horizon 2050. Les opinions étaient également divergentes sur la mention dans la vision stratégique 2050 du financement des fonds pour une politique d'adaptation aux changements climatiques dans les pays en voie de développement, sur des précisions en ce qui concerne le recours éventuel aux mécanismes de flexibilité, et sur l'éventuelle mention des entreprises soumises au système européen d'échange des droits d'émission ('ETS) dans la loi.

En ce qui concerne le comité climat 2050 prévu par la loi, le CFDD estime qu'il est important d'assurer l'indépendance des membres de ce comité. De plus, l'organe chargé de l'évaluation de la mise en œuvre des plans basés sur la vision stratégique doit être indépendante de l'organe qui les rédige.

Finalement, le Conseil insiste pour que la vision 2050 et le plan qui en découlera soient réellement en cohérence avec les autres politiques et plans pertinents, notamment la politique énergétique et le plan fédéral de développement durable et la vision de long terme qui le soutient.

Cet avis a été approuvé par l'Assemblée Générale du CFDD par procédure écrite. Cliquez ici pour le texte complet de l'avis:

http://www.frdo-cfdd.be/DOC/pub/ad_av/2010/2010a05f.pdf

[Retour au contenu](#)

3. Prix développement durable pour la presse - CFDD

Au mois de février, le CFDD a lancé officiellement son "prix développement durable pour la presse - CFDD", qui sera remis pour la première fois cette année. Ce prix couronnera chaque année des produits journalistiques qui ne répondent pas seulement aux critères de qualité relatifs à la forme et au contenu, mais témoignent également d'une vision du développement durable. Ceci implique qu'une problématique soit abordée sous ses angles économiques, sociaux et environnementaux, tenant également compte de l'aspect mondial et de la perspective à long terme.

Le prix sera alternativement décerné à la presse écrite (magazines, presse périodique, et par la suite, aussi les publications Internet) et aux médias audiovisuels (télévision, radio, vidéo). La première édition (2010) récompensera un produit de la presse écrite: un article ou une série d'articles publié(s) au cours de la période du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2010, en français et en néerlandais.

Le « prix développement durable pour la presse – CFDD » 2010 sera remis le 27 octobre par le Président d'honneur du CFDD, SAR le Prince Philippe, à la Bibliothèque Royale à Bruxelles. Les journalistes qui désirent participer ont jusqu'au 30 septembre pour envoyer leurs articles.

Vous trouverez plus d'information sur ce Prix et son règlement sur notre site www.cfdd.be.

[Retour au contenu](#)

4. Amélioration de notre site web

L'année passée, nous avons rendu notre site web www.cfdd.be plus attractif sur le plan visuel. Cette année-ci, nous avons lancé quelques améliorations au niveau du contenu :

- A la première page, nous commençons par l'actualité du Conseil. Il s'agit de nouvelles sur les activités récentes et en cours du CFDD. Cette présentation est plus dynamique que l'ancienne première page, plutôt institutionnelle (description du Conseil). Des photos seront également ajoutées là où cela s'avère possible.
- La colonne de droite « fixe » a été renouvelée. Vous y trouverez dorénavant un thème « sous la loupe » (actuellement le Prix de Presse, voir point 3). Au-dessous, nous citons des campagnes fédérales de développement durable, et un lien est prévu pour s'abonner à ce bulletin d'information ainsi que pour consulter les numéros précédents.
- La page « liens » ou « bibliothèque » a été complétée, avec les sites des membres du CFDD, des autres conseils d'avis actifs sur le terrain du développement durable, ainsi que des institutions et initiatives fédérales dans ce domaine.

Des suggestions pour encore améliorer notre site sont les bienvenues auprès de jan.mertens@cfdd.be

[Retour au contenu](#)



ACTUALITES



- Vendredi 25 juin, la troisième assemblée générale de cette année a eu lieu. Le conseil a mené, entre autres, une évaluation du fonctionnement du CFDD. Un avis contenant des recommandations pour le gouvernement fédéral a également été approuvé. Enfin, l'assemblée générale s'est terminée par un exposé sur les récentes négociations internationales sur le développement durable.
- Le conseil a approuvé un avis qui contient des recommandations pour le nouveau gouvernement fédéral. Que pourrions-nous faire pour arriver à une meilleure politique fédérale pour le développement durable? Vous pouvez le lire [ici](#).
- Le vendredi 28 mai, le conseil a organisé une table ronde avec le ministre Steven Vanackere. Lors de la discussion, les représentants de diverses organisations membres du conseil ont eu l'occasion de soumettre leurs questions et préoccupations au sujet des négociations de l'OMC et sur la position de la Belgique, dans le cadre de la politique commerciale de l'UE. Ce fut une rencontre intéressante.
- Une traduction en anglais de certains de nos avis est faite. Sur [cette page](#), 4 nouvelles traductions ont été ajoutées.
- A la demande du groupe de travail énergie et climat, une étude a été menée sur la maîtrise de la demande d'énergie. Vous trouverez cette étude intéressante [ici](#).
- Qu'y a-t-il à l'agenda du conseil pour les prochains mois? On consacrera beaucoup d'attention au thème énergie et climat, avec la préparation d'un avis sur la maîtrise de la demande en énergie, sur les déchets nucléaires et sur la politique climatique "post-Copenhague". Après l'avis sur un système alimentaire durable, un avis sur les protéines animales et végétales va suivre. Deux avis sont en préparation sur deux projets d'accords sectoriels (détergents et bois durable). Enfin, le conseil collabore à la préparation de la conférence annuelle de la coupole européenne des conseils d'avis environnement et développement durable (EEAD), qui aura lieu cette année à Bruges, en octobre.

Le Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD) donne des avis à l'autorité fédérale belge sur la politique fédérale de développement durable. Le conseil organise aussi des activités destinées à élargir la base sociale pour un développement durable.

Sur ce site web du CFDD vous trouverez une [présentation générale](#) du conseil, sa composition et fonctionnement. Le CFDD vous présente ses [publications](#), en premier lieu les avis, mais aussi le bulletin d'information CFDD-info, les rapports annuels, des discours et autres (articles de presse, brochures, journal, ...). Vous y trouverez des

DANS LA LORGNETTE

Prix de Presse

Je donne vie à ma planète



une organisation durable de la Présidence belge

LETTRE D'INFORMATION

- [Abonnez-vous](#)
- [Vers la lettre d'information](#)

LIENS

5. Actuellement au Conseil

Stratégie EU2020

Ces dernières années, le CFDD a publié des avis sur la Stratégie de Lisbonne et le Programme National de Réforme de notre pays dans ce contexte. Le Conseil continuera à suivre « le successeur » de Lisbonne, intitulé « la stratégie EU 2020 ». Dans ce cadre, une réunion d'information a eu lieu le 24 juin dernier au groupe de travail « Stratégies de développement durable », avec des représentants de la Chancellerie du Premier Ministre.

Gestion des déchets radioactifs

Le groupe de travail Energie et Climat prépare pour le mois de septembre un avis au sujet du projet de plan de l'ONDRAF sur la gestion à long terme des déchets radioactifs de longue durée de vie.

Maîtrise de la demande d'énergie

A la demande du Ministre Magnette, le CFDD est en train de préparer un avis sur la maîtrise de la demande d'énergie, surtout dans les bâtiments. Afin d'aider le CFDD à émettre des propositions politiques concrètes qui puissent améliorer l'efficacité globale des instruments mis en place par les autorités pour maîtriser la demande d'énergie, le CFDD a confié la réalisation d'une recherche à un consortium constitué de l'ICEDD et de REGASA (dirigé par le prof. A Verbruggen). Cette étude peut être consultée sur notre site web :

http://www.cfdd.be/DOC/pub/enq/Onderzoek_beheer_energievraag.pdf.

Alimentation – protéines

Après son avis sur un système d'alimentation durable, le GT ad hoc Alimentation durable abordera un aspect fondamental de cette problématique, notamment la consommation de protéines animales et végétales.

Détergents et bois durable

Le Groupe de travail Normes de Produits prépare un avis succinct sur des projets d'accord sectoriels concernant les détergents et le bois durable.

Négociations de l'OMC et sur la politique commerciale belge

Le Conseil a organisé une table ronde à ce sujet avec le Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere, le 28 mai dernier. Le ministre nous a envoyé entre-temps sa réponse écrite aux questions que les divers stakeholders représentés dans le Groupe de travail Relations internationales avaient transmises.



Utilisation durable du territoire

Afin de préparer la conférence annuelle des EEAC (couple européenne des conseils d'avis DD), qui aura lieu en octobre à Bruges et sera co-organisée par le CFDD, le secrétariat du CFDD a collaboré à la préparation du projet de 'statement' sur 'sustainable land use'. Ce texte sera discuté au sein du groupe de travail « biodiversité et forêts » du CFDD. Si le groupe de travail peut souscrire au texte, le 'statement' pourra être approuvé lors de l'AG de septembre.

[Retour au contenu](#)

CFDD INFO est le bulletin d'information du Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD). Le CFDD donne des avis à l'autorité fédérale belge sur la politique en matière de développement durable. Le conseil organise également des activités destinées à renforcer la base sociale du développement durable.

La reproduction d'articles du CFDD INFO avec mention de la source est autorisée.

Adresse : rue de la Charité 33, 1210 Bruxelles (Belgique)

Téléphone : +32-2-743 31 50

Fax : +32-2-743 31 59

mail@frdo-cfdd.be

<http://www.frdo-cfdd.be>

Si vous n'avez pas reçu ce bulletin d'information directement dans votre mailbox et si vous souhaitez vous y abonner gratuitement, il suffit d'envoyer un e-mail avec comme sujet « abonnement » à l'adresse ci-dessus, avec mention du nom, de l'organisation (facultatif), de l'adresse et de l'adresse mail. Merci d'indiquer également la langue dans laquelle vous désirez le recevoir (FR ou NL). Si vous ne désirez plus recevoir le *CFDD INFO*, il suffit d'envoyer un mail vide avec comme sujet «unsubscribe ».